

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 20 (1906)

Heft: 3

Rubrik: Allocution du président de la Société : M. Jean Grellet, à la réunion de St-Gall du 29 juin 1907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution du président de la Société, M. Jean Grellet, à la Réunion de Lausanne du 12 Mai 1906.

Messieurs,

Bien que la plupart d'entre nous aient eu l'occasion d'assister l'année passée à l'inoubliable Fête des Vignerons et qu'il paraissait naturel de ne pas faire si tôt de nouveau appel à la bonne volonté des amis vaudois pour recevoir des hôtes de passage, tels que nous en sommes, la perspective de revoir le Léman, à l'attrait duquel nul ne saurait résister, a fait une douce violence à nos scrupules du reste atténués quelque peu par l'organisation de la fête qui répartit la peine entre nos amis de Lausanne et ceux de Vevey. Mais ce n'est pas uniquement l'incomparable beauté du site qui nous adresse son sourire fascinateur; la région retient aussi, sinon peut-être spécialement l'héraldiste, du moins l'historien, car ce pays d'un passé particulièrement mouvementé a conservé, plus qu'aucun autre en Suisse, en ses nombreux et imposants châteaux qui hérissent ses côteaux, des monuments proclamant encore bien haut tout l'intérêt de son histoire. — Le canton de Vaud par une législation intelligente, a le premier aussi su réaliser pratiquement un postulat de tous les amis de l'histoire en confiant à une commission spéciale la protection des vestiges de son passé. Comme la science que nous cultivons ne peut qu'en profiter, elle-aussi, nous nous plaisons à en témoigner notre gratitude aux autorités vaudoises, en exprimant le désir que cet exemple soit partout imité.

Ceci dit, nous passerons en revue les quelques faits intéressant notre société qui se sont passés depuis sa dernière assemblée générale. Ils ne sont pas tous de nature à rencontrer l'approbation des sociétaires. Ainsi le retard qui, à la suite du changement de rédacteur, s'est produit dans la publication des «Archives» n'a pas encore pu être rattrapé: le dernier numéro de 1905 n'a paru qu'au mois d'avril de cette année et le premier fascicule de 1906 n'est pas encore sorti de presse. C'est un retard fâcheux de plus de trois mois, dû en bonne partie à la lenteur avec laquelle les articles parviennent à la rédaction et au nombre relativement restreint des collaborateurs. Si la rédaction avait toujours sur sa table des piles d'articles attendant leur tour, ce qui n'est guère le cas, la publication pourrait être activée; la rédaction fera son possible dans ce sens; mais indiquer le mal, c'est, Messieurs, suggérer le remède qui est entre vos mains.

Nous avons encore le regret de constater que les deux derniers fascicules des «Archives» ont paru sans la suite du «Manuel généalogique» donné comme supplément. Les raisons en sont analogues, quoique pas tout-à-fait identiques. Plusieurs articles promis, concernant les dynastes, n'ont pas été livrés et la commission désirait terminer un premier volume de cette catégorie, pour pouvoir le mettre en vente et se procurer quelques ressources supplémentaires, avant de commencer la série des ministériaux pour lesquels la matière ne fait pas défaut. Je crois pouvoir promettre que dès le prochain fascicule le manuel généa-

logique sera repris avec une nouvelle activité, la commission ayant décidé d'entreprendre sans plus tarder cette seconde série, sans pour cela négliger la continuation des dynastes et de mener ainsi de front deux volumes. C'est presque dire: ayant quelque peine à faire paraître un volume, pour nous tirer d'embarras nous en publierons deux! et la solution peut vous sembler téméraire. Elle le serait en effet si un généreux étranger habitant notre pays et s'intéressant particulièrement à nos familles historiques ne nous avait aimablement offert son concours financier et déjà versé 1000 francs dans le but spécial d'accélérer la publication du « Manuel généalogique ». Cette gracieuse intervention a droit à toute notre reconnaissance et c'est là une bonne nouvelle, déjà annoncée dans les « Archives » que je suis heureux de pouvoir vous confirmer aujourd'hui.

A l'occasion du rapport qui vous sera présenté par notre caissier vous pourrez constater que nos finances ont été lourdement grevées par les dépenses faites pendant l'année pour les « Archives ». Notre publication a été particulièrement riche en matière et en illustrations, mais il y a lieu d'aviser à la mettre en équilibre avec les ressources de notre modeste budget, en réduisant le nombre des planches hors texte accompagnant les articles, ce qui pourra se faire d'autant plus facilement que celles du Manuel généalogique offriront une compensation. En attendant, le déficit provenant soit de l'exercice écoulé, soit d'années antérieures et qui est d'environ frs. 1400 devra être couvert par un appel au fonds de réserve.

Le nombre de nos membres est de 233, soit 7 de moins que l'année passé. Pour le bien de la société il serait désirable que les quelques défections toujours inévitables qui se produisent, soient régulièrement couvertes par un nombre supérieur de nouveaux membres, aussi vous recommandons-nous instamment de bien vouloir faire une propagande aussi active que possible. Si le recrutement a atteint cette année un chiffre moins élevé que les années précédentes, nous avons, à ce que je crois, perdu un seul de nos membres par décès, soit M. *Carl von Clais*, de Zurich, qui faisait partie de notre société depuis 1899. Originaire de Winterthour il avait été capitaine de cavalerie et était le type d'un militaire de race. Il prenait un vif intérêt à l'histoire et aux antiquités, principalement aux armées dont il avait formé une jolie collection, ce qui l'avait également attiré à nous. Ce vénérable vieillard est mort à Zurich le 7 Janvier dernier à l'âge de 82 ans. Paix à sa mémoire.

* * *

Nous terminons ici notre rapport bien maigre sur l'activité de notre société pendant l'exercice écoulé qui est en même temps la dernière année de la période triennale pour laquelle vous avez nommé votre comité et, en attendant que vous procédiez, dans notre séance d'aujourd'hui, à une nouvelle élection, nous vous prions de lui donner décharge de sa gestion.

Je vous demande cependant la permission de retenir encore pendant quelques instants votre attention. — J'ai parfois dans mes allocutions indiqué quelques champs d'étude ou de travaux spéciaux auxquels pourraient se con-

sacrer surtout nos jeunes membres. Ainsi à Stans j'avais suggéré toute l'utilité qu'aurait une table analytique de notre organe. Mais personne ne s'est annoncé pour entreprendre ce travail. Comme nos « Archives » entrent dans leur 20^{me} année d'existence je voudrais profiter de l'occasion pour renouveler ma demande qu'un de nos membres disposant de quelques loisirs veuille bien se charger de faire, d'ici à la fin de l'année, cette table qui pourrait paraître avec le dernier fascicule et rendrait de grands services en facilitant les recherches dans ces vingt volumes qui sont un peu comme une fourmilière, pleine de matière difficile à utiliser, faute du fil conducteur que je réclame d'une activité de bonne volonté. L'appel que j'avais encore adressé à Stans en faveur de recherches et de la fourniture de matériaux pour la constitution d'un armorial ecclésiastique comme supplément à la « *Helvetia sacra* » de Mülinen n'a pas non plus été entendu et les choses en sont, je crois, restées au même point. Ceci fait toucher du doigt la difficulté qu'il y aurait à se lancer pour le moment dans l'entreprise considérable de l'élaboration d'un armorial général de la Suisse que j'avais alors déjà recommandée comme très désirable et qui, dans notre dernière assemblée générale a fait l'objet d'une motion de M. d'Eggis. L'insuccès qui a jusqu'ici paralysé l'exécution du travail partiel et relativement facile, me paraît peu encourageant pour la réussite de l'entreprise d'un armorial général beaucoup plus difficile à mener à bien. Cependant cet objet doit rester un des postulats de notre société et je voudrais encourager nos membres à ne pas laisser échapper une occasion de prendre note des armoiries qu'ils pourront rencontrer sur des monuments, des vitraux, des tombes, des sièges d'église, des albums amicorum, des livres de famille, des armoriaux manuscrits etc. Ces notes centralisées pourront un jour servir de matériaux pour l'armorial rêvé.

Si les desiderata que j'ai formulés précédemment ont été des coups d'épée dans l'eau, cela ne m'empêchera pas de continuer à stimuler le zèle des travailleurs parmi nos membres en leur signalant encore un champ d'activité peu ou pas exploré et je m'adresse plus particulièrement à nos amis romanisants.

J'ai eu l'occasion de lire dernièrement une intéressante communication faite au congrès archéologique et historique de Bruges par M. François de Villenoisy sur les transformations du blason, son utilité comme élément chronologique (Bruges, impr. L. de Plancke, 1903). Dans cet opuscule l'auteur émet l'assertion que le blason était territorial à l'origine, qu'il appartenait au fief dont le détenteur n'était que simple usufruitier, ceci environ du milieu du XII^{me} au milieu du XIII^{me} siècle, époque à laquelle il se serait modifié pour devenir héréditaire, sans jamais avoir été personnel. . . . « L'écusson, dit-il, est choisi par la famille, mais suit le fief s'il change de mains; il n'existe pas sans fief effectif et se perd avec la possession du fief ». Nous nous permettons d'émettre quelques doutes quant au bien-fondé de cette théorie, intéressante sans doute et partagée par d'autres auteurs, mais qui nous paraît manquer de preuves suffisantes pour pouvoir être admise sans autres investigations. Nous croyons au contraire qu'à leur origine les écussons ont eu un caractère tout personnel; puis ils sont devenus héréditaires et ce n'est que plus tard, lorsqu'un

fief était resté longtemps dans la même famille que les emblèmes de celle-ci ont aussi représenté la terre. Les sceaux anciens sont tous personnels et nous n'en trouvons point d'une époque reculée portant la légende « comté de . . . » ou « seigneurie de . . . » ; c'est toujours « Hugues ou Louis comte ou seigneur de . . . ». Ceci dit en passant.

Les armoiries proprement-dites, on est d'accord sur ce point, se sont considérablement multipliées et développées et ont pris définitivement corps à l'époque des croisades. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'elles sont nées d'un besoin purement militaire, la nécessité de se distinguer d'autres chevaliers, d'offrir un signe de ralliement à ses troupes et de permettre au supérieur de constater de loin les prouesses individuelles, et comme beaucoup de chevaliers avaient hypothéqué ou vendu leurs biens pour couvrir les frais de l'expédition, nous pouvons admettre que ce n'est pas l'emblème du fief aliéné qu'ils mettaient sur leur bouclier, mais un signe personnel, souvent déterminé par les figures ou couleurs qu'ils voyaient déjà sur d'autres boucliers autour d'eux et choisis de manière à éviter toute confusion.

Du reste ce besoin d'établir une distinction s'était déjà manifesté depuis longtemps d'une autre façon. Les chansons de geste, la tapisserie de Bayeux, les missels antérieurs aux croisades nous en fournissent de nombreux exemples par le soin que l'on prenait à donner une teinte différente aux bliauds et aux tuniques des chevaliers, à leurs gonfanons et à leurs boucliers qui sont fréquemment encore monochromes. On cherchait donc à se distinguer par la couleur des vêtements, mais comme ce système ne permettait qu'un nombre limité de variantes, on ne tarda pas à donner deux et même trois couleurs aux gonfanons, puis, comme sur la tapisserie de Bayeux, on voit apparaître par ci par là dans l'écusson une croix, un signe runique ; on profitera surtout de clous, de ferrures ou d'autres pièces fixées au bouclier en vue de le consolider, pour obtenir de nouveaux effets en mettant ces pièces en relief par une couleur spéciale ou en donnant deux teintes aux divisions qu'elles créaient sur le champ de l'écu. Une ferrure très ancienne composée d'une croix et d'un sautoir paraît être l'origine du gironé, les fascés et les bandes font leur apparition, plus fréquentes encore sont les bordures, soit aux extrémités de l'écu, soit en orle. Elles sont souvent dentelées à l'intérieur et cette ligne ornementée a donné naissance à différents meubles. La bordure était-elle élargie, les pointes de la dentelure se trouvaient facilement réduites en nombre et agrandies ; peu à peu la bordure en gagnant en importance devenait le champ et la partie centrale, diminuée d'étendue, se trouvait ne plus présenter qu'un meuble. C'est là l'origine de la curieuse figure, la soi-disant feuille d'ortie, des armes de Holstein, c'est souvent l'origine d'une rose ou d'une étoile. Tel est en particulier selon toute apparence le cas des armes des comtes et princes de Waldeck. Un bouclier noir entouré d'une bordure dentelée d'or s'est peu à peu transformé et ainsi se trouve expliquée cette contradiction in adjecto d'une *étoile* (à huit rais) *de sable* sur fond d'or.

Comme on le voit par ce qui précède, les armoiries sont nées de la nature même du bouclier, de sa forme, de sa construction, des pièces servant à sa con-

solidation; de ces figures primitives qui remontent bien au delà des croisades et dont les traces se retrouvent jusque dans les miniatures de l'époque de Charlemagne, elles se sont développées par progression logique au fur et à mesure des besoins. Nous ne voyons pas qu'il y ait là place pour des armoiries de fiefs, à la base du système héraldique. Nous admettons volontiers que beaucoup de ces armoiries primitives découlant des pièces de renfort de l'écu, ont été modifiées ou abandonnées par les descendants du personnage qui les avait adoptées. Mais il est hors de doute que dans beaucoup de cas elles ont persisté.

Longtemps avant les croisades on trouve donc des écus ornés de figures d'un caractère héraldique incontestable; cependant immédiatement avant la première croisade (1096) elles sont encore rares et le signe distinctif paraît être plutôt l'enseigne, si nous en croyons le témoignage de la Chanson de Roland qui, il va sans dire n'a, à ce point de vue spécial, pas de portée pour l'époque de Charlemagne, mais seulement pour celle contemporaine des origines de la Chanson (seconde moitié du XI^{me} siècle). Nous y voyons que les gonfanons jouent un grand rôle; ils sont blanc et vermeil et blonds dans l'armée de Charles, ceux des païens sont blancs et bleus et vermeils. Quelques uns sont désignés d'une manière plus précise. Roland qui a un heaume couvert d'or et de pierreries fait tournoyer sa lance dans la paume de sa main; au sommet est fixé un gonfanon tout blanc, les franges d'or lui pendent jusqu'aux mains. Gérin a un étendard bleu qui lui est enfoncé tout entier dans le corps par le coup terrible que lui porte son assaillant; sur l'étendard d'Abîme qui est noir comme poix fondue, figure un dragon, c'est la seule mention d'une figure déterminée. Les heaumes sont ornés de pierreries et d'escarboucles, nulle part il n'est question de cimiers.

Quant aux boucliers fréquemment mentionnés ils sont presque toujours simplement « bouclés », c'est-à-dire munis d'un *umbo* qui est parfois de cristal, comme celui de Malprimes ou doré, comme celui de Turgis de Tortose. Le bouclier d'Abîme, un païen, est couvert de pierres fines, d'améthystes, de topazes, de cristaux et d'escarboucles qui brillent. Deux écus sarrasins se rapprochent de l'héraldique et ont grande analogie entre eux: « celui d'Aumaçour est orné de fleurons dorés », celui de Mausseron est « orné d'or et de fleurons »; peut-être faut-il voir dans ces fleurons des pièces de renfort en métal doré. Plus précis est un autre passage qui se rapporte à l'armée de Charlemagne:

Au soleil luisent les armes de chacun:

Hauberts et heaumes qui jettent de grands feux,

Et ces écus *qui bien sont peints à fleurs*,

Et ces épieux, ces brillants gonfanons.

On ne nous indique, il est vrai, ni de quelles fleurs il s'agit, ni leurs émaux, mais bien le mode d'adaptation au bouclier, la peinture. En admettant qu'il s'agisse réellement de fleurs et non de fleurons, simples motifs d'ornementation, nous aurions avec le dragon dont-il a été parlé plus haut, un vrai meuble héraldique. Mais voici trois passages qui décidément nous mettent sous les yeux des types d'écus rentrant dans la catégorie de ces armoiries primitives qui rompent avec la monochromie des plus anciennes peintures: Othon frappe un

païen, Estorgant, sur son écu, *en son enveloppe il lui déchire le vermeil et le blanc*. L'écu recouvert d'une étoffe peinte était donc parti, coupé ou taillé de gueules et d'argent. Analogue est la partition de l'écu d'Anseïs, dont Malquidant *lui brise tout le vermeil et l'azur*, à moins que la disposition des émaux ne soit celle des armes de Pinabel et de Thierry qui, au moment d'entrer en champ clos, ont chaussé à leur pieds leurs éperons; tous deux revêtent leurs hauberts blancs, forts et légers; ils ont fixé sur leur tête leurs heaumes brillants, ils ceignent leurs épées dont la garde est d'or pur. *A leur cou ils suspendent leurs écus à quartiers*, en leur poings droits ils tiennent leurs épieux tranchants. Puis ils montent sur leurs destriers rapides.

Voilà les glanures héraldiques que nous permet la chanson de Roland; peu abondantes elles présentent toutefois un certain intérêt en posant un jalon pour la connaissance des origines encore incertaines et des premiers pas hésitants de l'héraldique. Il y a dans ce domaine des découvertes à faire, mais pour tirer des conclusions il faudrait multiplier les recherches et c'est là, Messieurs, que je voulais en arriver en vous parlant d'un champ d'activité inexploré.

Dans sa remarquable « Histoire du blason » (Geschichte der Heraldik) M. Hildebrandt a tiré, en suivant une savante méthode, de précieux enseignements des poèmes des Minnesänger allemands et je suis persuadé qu'en étudiant nos chansons de geste, spécialement au point de vue héraldique, elles nous livreraient aussi un grand nombre d'aperçus nouveaux sur les origines et le développement du blason, sur les influences qu'il a subies, sur la première apparition et les transformations de certains meubles. Elles nous diraient le quand et le pourquoi d'une innovation, l'antiquité d'une coutume et fourniraient d'autres renseignements spéciaux utiles à la science. Nous avons environ quatre-vingt chansons de geste, pas toutes publiées. Il y aurait probablement quelques données à tirer de chacune au point de vue qui nous intéresse; les faits ainsi notés peut-être peu importants en eux-mêmes, prendraient de la valeur par la comparaison avec d'autres et de la masse de matériaux ainsi accumulés surgirait la lumière sur plus d'un point encore obscur. Une simple transcription des passages se rapportant au sujet serait un précieux apport, un travail synthétique serait plus méritoire encore. Nous exprimons le voeu qu'un membre de notre société l'entreprenne ou, à défaut, qu'un étudiant de l'une de nos universités choisisse pour sa thèse de doctorat ce sujet: Que nous apprennent les chansons de geste au point de vue héraldique? — Puisse cet appel être entendu!

Bücherchronik.

Die mittelalterlichen Burganlagen und Wehrbauten des Kantons Aargau, mit Unterstützung der historischen Gesellschaft und in Verbindung mit mehreren Mitarbeitern herausgegeben von Walther Merz. 2 Bände. (Aarau, H. R. Sauerländer & Co., 1906).